

Province de Luxembourg  
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu

le **jeudi 28 septembre 2017 à 20 heures**, à la Maison communale

**Objet:**

~

**CONVOCAATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation procès-verbal de la séance du 31 août 2017
2. F.E. de Florenville – Budget 2018 – Approbation
3. F.E de Villers-devant-Orval – Budget 2018 - Approbation
4. Octroi subside Comité Carnaval – Feu d'artifice du 21.07.2017
5. SPFI –Centrale de Marchés – Convention BE-Alert – Adhésion
6. Acquisition défibrillateur AIVIA 200-Adhésion centrale de Marchés de la Province
7. Convention SPW –Ville de Florenville – Marché conjoint de travaux – Phase 3 - Décision
8. ZACC « Sainte-Anne » - Désignation Idélux Projets Publics – Mise en oeuvre
9. Acquisition de potelets - Décisions
10. Entretien et curage du réseau d'égouttage – Décisions
11. CCATM – Démission et désignation
12. **COMMUNICATION :**  
-Rapport de visite de contrôle de caisse du Receveur régional par le Commissaire d'Arrondissement  
**Par le Collège,**

**La Directrice générale,  
R. Struelens**

**La Bourgmestre,  
S. Théodore**